

## Séminaire de travail et de réflexion sur la promotion et la protection des droits des migrants et des réfugiés

18 et 19 décembre 2018

Rabat

Bonjour

- Mme Ana Fonseca, chef de mission OIM
- M. Jean Paul Cavalieri, Représentant HCR
- Madame la Présidente CNDH Mauritanie
- M. Le Secrétaire général CNDH du Niger
- Mesdames et Messieurs les commissaires et membres

Je vous souhaite, au nom du CNDH, la bienvenue et que votre séjour sera aussi bien agréable que productif.

Après le succès à Marrakech et l'adoption du Global compact for migration, nous voilà, aujourd'hui à Rabat au sein de cet institut de formation, ô combien important pour les droits humains, pour nous retrouver pour honorer nos engagements et réitérer notre attachement à partager nos expériences et bénéficier des bonnes pratiques des uns et des autres.

Lors de UN conférence de Marrakech, l'alliance globale des INDH a appelé, entre autres les parties présentes à traiter les droits des migrants dans le cadre des organes conventionnels des droits de l'Homme et a recommandé la mise en œuvre des objectifs de développement durable et a proposé d'accompagner les Etats dans l'élaboration des plans d'actions national.

Mesdames et Messieurs

Le présent séminaire, vise à valoriser l'intervention de chaque INDH et à contribuer au travail des réseaux INDH dans cette perspective globale de protection et de promotion des droits humains.

Poursuivre le renforcement des capacités des INDH, et de la société civile africaine en matière des droits des réfugiés, des demandeurs d'asile et des étrangers, c'est assurer à ces catégories une meilleure protection, leur assurer la dignité, leur garantir la sécurité humaine.

Tout en réitérant l'engagement du CNDH à propos de ces questions, je tiens à remercier nos sœurs et frères des INDH en Afrique d'avoir désigné le CNDH Maroc pour la coordination du groupe de travail migration, lors de notre réunion en marge de la conférence de Marrakech.

Mesdames et Messieurs

Je ne doute de l'importance de ces moments de contact, d'échange et de dialogue qui réconfortent notre choix à agir ensemble.

Enfin, je tiens à remercier le HCR, notre partenaire et sa disponibilité à nous accompagner dans ce processus de renforcement de nos capacités et remercie également la participation de l'OIM.